L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS; VENDREDI MATIN, 9 DECEMBRE 1859.

Imprimé et publié par
S F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES;
G. F. WEISSE. E. DUFOUR;
E. DUVERGER. E. HAMBY
Rue de Chartres, No 53, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 9 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R B Sykes, 48 rue des Magasins—Vins de Xeres et de Madère.

Par Beche & Beaumont, 77 rue de Chartres—Habillements d'hiver, chemises, caleçons, chapeaux et casquettes.

Par P J Spear, à 10 heures et demie, à son magasin d'encan, No 81 rue de Chartres, entre Conti et Bienville—Meubles et linge.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, No 50 rue de la Vieille Levée—Vins, pâtes, sardines, eaux-de-vie etc.

Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

L'Angleterre et le Congrès.

Le Congrès qui doit se réunir incessamment en Europe pour régler d'une manière définitive le sort de l'Italie, est le pivot sur lequel tourne en ce moment la situation politique dans l'Ancien Monde. L'Angleterre ira-t-elle ou n'ira-t-elle pas au Congrès, demande le Journal des Débats? Voilà, répond ce journal, la question qui se débat depuis plusieurs semaines dans toute la presse européenne et que la presse allemande en particulier résout depuis quelques jours dans un sens affirmatif. Au bruit de l'adhésion de l'Angleterre à la réunion d'un Congrès se rattache le bruit de la retraite de lord John Russell qui prétendrait toujours soumettre cette adhésion à certaines conditions préalables de nature à enchaîner la liberté d'action de ce Congrès à l'égard de l'Italie centrale. Mais rien n'est venu encore confirmer ces diverses rumeurs, et c'est à titre de simple renseignement que nous les signalons à l'attention de nos lecteurs.

Il n'est pas facile, en effet, continuent les Débats, de connaître encore sur cette question le dernier mot de la politique anglaise, qui n'a jamais été plus irrésolue qu'en ce moment; et cette irrésolution, aussi reconnaissable dans le langage de l'Opposition que dans le langage du ministère, s'explique aisément si l'on songe à la situation difficile que les événements imprévus de cette année ont faite à l'Angleterre. Ayant vainement essayé de prévenir l'explosion de la guerre, mais résolue en même temps à ne point agir et obligée de laisser voir, en donnant des conseils à tout le monde, qu'il n'y aurait danger pour personne à ne point les suivre: immobile pendant la guerre entre ses sympathies pour l'Italie qui l'attiraient d'un côté et son alliance traditionnelle avec l'Autriche qui l'appelait de l'autre, l'Angleterre a vu la guerre s'achever et la paix se conclure sans avoir exercé plus d'influence sur ces grands événements que le Portugal ou le Danemark. Elle avait donc atteint l'idéal rêvé par M. Cobden et ses amis; elle était cette fois restée aussi étrangère que les Etats-Unis aux sanglants débats de notre vieille Europe.

Le journal parisien termine par les réflexions suivantes:

Mais l'imprévoyance de ces profonds politiques a été d'imaginer qu'un semblable isolement pourrait durer toujours et que les intérêts et le tempérament du peuple anglais s'accommoderaient indéfiniment de ce rôle modeste de spectateur inactif et de conseiller prudent à l'égard des grandes puissances européennes. D'ailleurs ces doctrines d'isolement qui avaient prévalu en Angleterre avaient été bientôt soumises à une rude épreuve. Quel parti doit prendre l'Angleterre en face du congrès qui va décider des destinées de l'Italie? Entrer dans ce Congrès pour ratifier purement et simplement les arrangements des deux Empereurs, pour approuver docilement l'œuvre d'autrui, n'est-ce pas un rôle trop modeste pour la puissante nation qui avait fait jusqu'ici une si grande figure dans les conseils de l'Europe? D'un autre côté, faire ses conditions avant d'entrer dans ce Congrès, publier d'avance ses vues et les imposer aux autres, prétendre user, sans avoir combattu, de l'autorité que donnent de grands sacrifices ou de l'ascendant que donne la victoire, n'est-ce pas un excès d'orgueil bien fait pour blesser le sentiment public dans toute l'Europe et pour donner de nouveaux arguments à ceux qui accusent la mauvaise foi et les intolérables prétentions de l'Angleterre?

Que faire cependant? auquel de ces deux partis s'arrêter? Il est humiliant pour le peuple anglais d'entrer dans le Congrès en suivant trop la tête; il n'est ni juste ni sûr pour lui de prétendre y entrer en maître. Il lui reste, il est vrai, la ressource de n'y point paraître du tout, et lord Derby déclare aussi haut que lord John Russell que l'Angleterre ne doit point se laisser empêtrer dans un Congrès. Mais imagine-t-on ce Congrès sans l'Angleterre, et, si par impossible, on la prenait au mot et qu'on se passât d'elle, se représente-t-on la situation et les sentiments du peuple anglais après avoir vu se régler sans lui les plus grandes affaires de l'Europe contemporaine? Si imbu qu'on le suppose de la théorie de l'isolement et de cette bizarre application de la politique anglaise des doctrines américaines, se sentirait-il pas ce jour-là atteint dans sa sécurité aussi bien que dans son honneur? Il comprendrait alors qu'il n'est plus difficile qu'on ne pense de revendiquer parmi les peuples l'autorité et le crédit d'une grande nation sans en remplir les devoirs, de conserver des alliés sans leur rester fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et en un mot de peser autant dans le monde qu'aux jours d'Elisabeth, de Cromwell et de Pitt, sans faire plus de sacrifices et sans s'exposer davantage que ne le permet l'école de Manchester. C'est un secret merveilleux que celui de recueillir sans semer et de gagner beaucoup sans rien risquer; mais c'est un secret que ces hommes d'Etat les plus habiles ne lui enseigneront pas, et il suffit de relire les discours de lord Derby et de lord Malmesbury pour reconnaître qu'ils n'en savent pas plus là-dessus que lord Palmerston et lord John Russell.

Théatre de l'Opéra.—L'affiche nous annonce pour demain, samedi, un séduisant spectacle: le Barbier de Séville, pour les débuts de Mme Marie Pretti, et le Chalet en feront les frais.

Théatre d'Orléans.—Demain, le Trovatore, grand opéra—Dimanche, la Fontaine d'Amour, ballet mythologique; la Seconde Jeunesse et le Tigre du Bengale.

Incendie à Natchitoches—Une maison appartenant à Mme Sompeyrac, et située à Natchitoches, rue Washington, a été dévorée par les flammes ces jours derniers. Elle était occupée, au moment du sinistre, par M. F. Vienne, shérif de la paroisse.

Le moulin à coton appartenant à la succession de Whitfield Williams, et situé au dessus des chutes de Conshatha, dans la paroisse Natchitoches, a été détruit par le feu il y a une semaine, avec quarante balles de coton qui s'y trouvaient. On attribue ce sinistre à la malveillance.

Le président Buchanan a donné, vendredi dernier, aux membres du corps diplomatique à Washington, un magnifique banquet. Presque tous les représentants des puissances étrangères y assistaient.

Théo. Frois—La maison Théo. Frois, 131 rue du Canal, vient de déballer des soieries riches, hautes nouveautés, des robes foulard, des moires, des velours, des barèges, des mérinos, des manteaux et des sorties de bal que nous signalons d'une manière toute particulière à l'attention des dames. Ces articles, provenant des premières fabriques d'Europe, sont d'une rare élégance et sont cédés par M. Théo. Frois aux prix les plus modérés de la place. Que nos lectrices aillent plutôt elles-mêmes au No 131 rue du Canal, et elles se convaincront que l'on peut en tout temps y acheter de très belles marchandises à très bon marché. Voir aux annonces.

Au Grand Bazar—M. B. Durand a établi un vaste bazar dans les magnifiques magasins qu'il vient de faire construire au coin des rues Royale et St Pierre. Il a un admirable assortiment de candélabres, vases de porcelaine, garnitures de cheminée, lampes, verrerie, cristaux, services de table et d'articles de ménage en général. Son stock ne le cède à aucun autre du même genre à la Nouvelle Orléans, et quant à ses prix nous pouvons assurer qu'ils sont extrêmement raisonnables.

Masques, dominos, &c. — Mme Giroux, No 112, rue Conti, après avoir considérablement accru son magnifique assortiment de masques, dominos et costumes de fantaisie, vient d'en faire l'ouverture pour la saison des fêtes et des bals, au No 112, rue Conti. Elle exécute toutes les commandes qui lui sont faites et ses prix sont extrêmement modérés.—Voir aux annonces.

Dentiste.—M. Joseph Angiaire, un des plus anciens et des plus habiles dentistes de la Nouvelle-Orléans, a son cabinet au No 245, rue Royale. Il reçoit ses clients et le public en général, tous les jours, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 2 heures à 4 heures.

M. Angiaire se charge de toutes les pièces artificielles qu'il exécute lui-même avec un art véritable. Toutes les personnes qui ont eu recours à lui, soit pour ces pièces, soit pour l'extraction, le nettoyage ou le plombage dans tous les genres, ont été extrêmement satisfaites.

Dépêches Télégraphiques
Transmises à l'Abeille.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 8 décembre—Ont été signalés, descendant le fleuve: le Montgomery, hier soir à 10 heures, et le Dr A. January, à 11 heures; le Sovereign à minuit et le Gladiator ce matin à 10 heures.

Le steamer John Walsh a été signalé à 1 heure, et l'Emerald à 2 heures, cette après-midi, descendant le fleuve.

Papiers peints—M. Henri Habert, successeur de P. Delcroix, 109, rue de Chartres, vient de recevoir un élégant envoi de papiers dans tous les prix.—Voir aux annonces.

A la compagnie du Gaz.—Nous croyons devoir appeler l'attention de la compagnie du Gaz sur l'horrible état où se trouve en ce moment la rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine. Des fouilles ont été exécutées dernièrement dans cet îlet pour enlever les anciens tuyaux de gaz et les remplacer par de nouveaux. Mais les pavés n'ont pas encore été remis en place et la rue est un véritable cloaque. Si la compagnie du gaz n'est pas tenue de refaire le pavage, qu'elle appelle au moins l'attention de qui de droit sur l'état de l'îlet où des fouilles ont eu lieu.

Vêtements d'hiver.— Il règne ici depuis trois jours un froid si vif que les paletots et les surtouts suffisent à peine à protéger les frileux citadins de la Nlle-Orléans contre les piquantes atteintes de la bise. Le temps est aux vêtements chauds. On en trouve d'excellents dans tous prix chez Alfred Munroe & Co, coin Camp et Commune. L'assortiment de cette maison est à la fois vaste et élégant.

CHRONIQUE LOCALE.

Interrogatoire.—Le policeman Wm H. Burroughs qu'un affidavit accuse d'avoir fait feu sur un groupe de personnes, dans la nuit du 27 du mois dernier, au coin des rues Tchoupitoulas et Calliope, a comparu hier devant le recorder assistant Munroe.

Trois des plaignants, Daniel Graham, John Costello et George Wyman, se sont présentés en Cour.

On se rappelle que Burroughs entra dans un café pour boire; une brique vint frapper la porte. Il s'élança sur le trottoir et ne vit que trois jeunes gens qui causaient à l'encoignure, en face. Après leur avoir ordonné brutalement de s'éloigner, il terrassa l'un d'eux d'un coup de bâton puis, s'armant de son revolver, tira sur eux. Costello fut atteint au côté et au bras.

Wyman a déclaré qu'il se trouvait à l'encoignure, à minuit, avec Costello, Graham et une autre connaissance; ils causaient tranquillement. Burroughs sortit d'un café et s'avança sur eux. "Qu'y a-t-il?" demanda le watchman au témoin—"rien," répondit ce dernier. "Que faites-vous ici?" ajouta-t-il; Wyman répondit qu'ils causaient. Burroughs voulut savoir où le témoin demeurait; le témoin dit qu'il ne demeurait pas à dix îlets. Là-dessus le policeman le terrassa d'un coup de son bâton, tira sur lui deux fois sans l'atteindre, tira deux fois sur Costello et la quatrième personne du groupe.

Graham a fait la même déclaration que Wyman au sujet de la conversation entre celui-ci et Burroughs. Après que Wyman eut été frappé, le témoin s'avança pour l'empêcher de tomber et fut blessé d'un coup de pistolet au bras. Il n'avait offert aucune résistance à Burroughs et n'avait nullement troublé la paix.

Costello a déclaré qu'il était à quelques pas du policeman et de Wyman; Burroughs s'avança sur le témoin et lui ordonna de s'en aller en l'insultant. Costello répondit qu'il ne s'en irait pas parce qu'il ne faisait rien de mal. Burroughs fit feu deux fois sur lui et l'atteignit au côté et au bras.

Répondant aux questions de Burroughs, Graham a nié avoir tiré un couteau. Personne n'était armé si ce n'est le policeman.

Burroughs a été envoyé devant la Première Cour de District pour assaut et batterie et sous une double accusation de tentative de meurtre. Il a fourni un cautionnement de $1,500 pour répondre de sa comparution.

Première Cour de District—L'Avocat de District a demandé et obtenu la mise en liberté d'Ann Driscoll accusée de larcin.

M. Norbert Trépagnier, récemment greffier de la Première Cour, a été assermenté. M. Pierre Gravois est son député.

Feu de cheminée.—Il y a eu un feu de cheminée, hier matin, à 10 heures, dans une maison de la rue de Chartres, près Ste-Anne.

Meurtre dans la rue Tchoupitoulas.—Un meurtre affreux a été commis, mercredi, entre trois et quatre heures, à l'encoignure Tchoupitoulas et Girod. Non seulement le coupable s'est enfui mais aucune des personnes qui étaient dans le voisinage au moment de l'assassinat ne semble vouloir en parler.

Plusieurs hommes, principalement des employés de bateaux à vapeur et des ouvriers de la Levée se trouvaient dans le café du coin; les uns étaient debout autour du poêle, les autres à la buvette. Deux de ces hommes, John McCabe et Owen Molloy, eurent une altercation; une rixe s'engagea; Molloy frappa McCabe et le blessa au-dessus de l'œil droit. Quelques-uns des spectateurs, parmi lesquels était William Lancey ou Lenahan, les séparèrent.

McCabe, que le combat avait exaspéré, s'élança sur le trottoir et là un couteau à la main, attendit pour assouvir sa vengeance sur le premier qui sortirait du café. Lancey se présenta, McCabe lui plongea l'arme dans le ventre et s'enfuit. Lancey s'affaissa sur le trottoir où il fut ramassé peu après. On le fit transporter à l'Hôpital; il y est mort hier matin. Il a pu donner le signalement du meurtrier.

McCabe est jeune, de petite taille et maigre; il n'a pas de barbe.

L'officier Wm Delaney se présenta dans le café après que le crime eut été commis et interrogea les spectateurs. McCabe, sachant qu'on ne le soupçonnait pas encore, était devant lui; son visage n'exprimait aucune inquiétude.

Les Recorders—James Toley, Cornelius Ryan et Daniel Kellahar, arrêtés pour s'être battus dans la rue Front Levée, ont comparu hier devant le recorder assistant Munroe. Le premier, qui avait essayé de mettre fin à la rixe, a été acquitté; les deux autres ont dû acquitter chacun une amende de dix piastres.

Frank Grote, propriétaire du café Morning Star, subira un interrogatoire ce matin. Il est accusé de n'avoir pas rendu un sac de voyage que Thos Elliott lui avait confié.

Wm et Patrick Murphy ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende pour avoir assailli Mark Kelly à main armée.

—M. Stern, Henry Stern et Jas Meehan que James Noardinger accusait, devant le recorder Wiltz, de l'avoir assommé, se sont présentés hier devant le tribunal. Henry Steen a été acquitté mais Meehan et M. Stern ont dû fournir chacun un cautionnement de $500 pour répondre de leur comparution devant la Première Cour de District.

Explosion.—Le tuyau qui aboutit à la cuisine de l'Hôtel St Louis ayant cessé de fournir de l'eau, dans la nuit de mercredi à jeudi, par suite du froid excessif, il y a eu explosion, hier matin, à cinq heures, quand le feu a été allumé et le cuisinier a été blessé. On l'a transporté à l'Hôpital du Dr Stone.

Plaintes—Les habitants de la rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine se plaignent de l'état de cette rue. Les employés de la Compagnie du Gaz ont fouillé le sol pour poser des tuyaux et ont négligé jusqu'ici de replacer la terre où ils l'avaient prise.

Roulaison—Sur beaucoup d'habitations, dit le Pionnier de l'Assomption, la roulaison est déjà terminée et tous les retardataires pensent achever vers la fin de la semaine prochaine au plus tard. Quoique le rendement soit bien au dessous des espérances qu'on avait généralement conçues, les habitants riverains du bayou Lafourche sont cependant satisfaits de la présente récolte; leur sucre est magnifique, et les prix, déjà très élevés, doivent encore augmenter; c'est là du moins leur espoir et ce qui fait qu'ils n'expédient presque pas pour le marché de la Nouvelle-Orléans.

Heureux Climat.—Un de nos confrères de l'Ouest, dit l'Union de Natchitoches, fait du village qu'il habite, cet éloge hyperbolique: "On ne meurt pas ici; quand on est fatigué de la vie, on s'en va à la ville voisine, où la nature reprend ses droits, et où on se débarrasse du fardeau de l'existence. Nous avons ici deux vieillards dont l'âge est si avancé, qu'ils ont oublié leur nom; pas un de leurs concitoyens n'est en état de le leur dire, tant ces deux respectables ruines datent de loin." C'est là un tableau singulièrement séduisant pour nous autres habitants de la Louisiane dont la vie tient à si peu chose.

La popularité aux Etats-Unis—Nous traduisons du New York Post, la piquante boutade suivante, sur la popularité aux Etats-Unis:

"Pour monter en ce pays, il faut d'abord que l'homme descende. Le candidat politique peut être comparé à cet infatigable insecte, appelé escarbot qu'un personnage distingué affirme être le seul animal industrieux de la Virginie. Cet animal s'ensevelit et travaille dans la boue et dans la fange jusqu'à ce qu'il forme une petite boule qu'il roule laborieusement, comme faisait Diogène de son tonneau, allant tantôt de la tête, et tantôt de la queue, il butine dans les trous et les ornières, et accroît le volume de sa boule de contributions de l'égoût. Il est exactement de même pour la grandeur du candidat politique. Le candidat politique plonge dans la foule, cette masse obscène, s'agite dans la bassesse et l'ordure, groupe les éléments de la popularité avec l'admiration et les louanges des vauriens, des goujats et des dupes. Son nom, une fois lancé, il va de l'avant, soufflant et haletant; il emprunte sur son chemin à la lie et au rebut de la terre, et quand il a formé ainsi une respectable masse de popularité, il monte triomphalement là-dessus, et jaché aux emplois, devient un grand homme, un des gouvernants de son pays,—selon des immondices sous les fécondants rayons de la popularité, qui, semblable au soleil, fait naître des vers dans un chien mort."

ATTENTION.

L'attention des épiciers et marchands de vins est appelée à la vente qui aura lieu aujourd'hui 11 1/2 heures, de 518 cestes vins de Sherry pâle, de Madère, en débarquement direct de Cadix.

Chez R B Sykes, encanteur, No 48 rue des Magasins—Les vins seront vendus avec privilège de drawback.

VENTE A CREDIT.

Habillements d'hiver, Chemises, Chapeaux, Casquettes, etc.—Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente d'Habillement d'hiver, Chemises, Chapeaux, Casquettes, etc., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Beche & Beaumont, No 77, rue de Chartres.—Conditions à la vente.

WHISKY.—100 barils [illegible] à vendre par GALLIER & PASCAL.

Correspondance parisienne de l'Abeille.

Paris, le 23 novembre 1859.

C'est toujours la question de l'Italie et le Congrès prochain qui font les frais des discussions et des conversations à Paris, et le sujet continue à être plein d'intérêt, car il se complique, chaque jour, d'incidents qui ne manquent pas d'une certaine gravité. Je vais procéder par ordre.

Le Moniteur de vendredi dernier, 11 novembre, a publié officiellement l'avis de la conclusion définitive des conférences de Zurich dont ma précédente lettre vous indiquait exactement le terme. Les textes sont bons à connaître exactement dans les circonstances présentes. Voici comment est conçue la note du Moniteur: "Les travaux de la conférence de Zurich sont arrivés à leur terme, et les actes qu'elle avait pour mission de conclure ont été signés aujourd'hui (jeudi) par les plénipotentiaires de France, d'Autriche et de Sardaigne.

"Ils comprennent trois traités:

"Le premier conclu entre la France et l'Autriche stipule la cession de la Lombardie à la France, avec les conditions qui s'y rattachent.

"Par le second la France cède cette province aux mêmes conditions à la Sardaigne.

"Le troisième rétablit l'état de paix entre la France, l'Autriche et la Sardaigne.

"Les diverses clauses de ces traités consacrent dans l'esprit des préliminaires de Villafranca en consacrent les dispositions.

"Le gouvernement de l'empereur et celui de S. M. I. R. A. se sont entendus pour provoquer la réunion d'un Congrès qui aura à prendre communication des traités de Zurich et à délibérer sur les moyens les plus propres à fonder la pacification de l'Italie sur des bases solides et durables."

Je vous ai fait connaître le vote par lequel les assemblées de l'Italie centrale avaient à la presque unanimité (moins trois voix) donné la Régence au prince de Carignan. Pendant que la députation était en route, chargée d'aller présenter au prince ce vote, une dépêche venue de Turin annonçait ici que sur les conseils venus de Paris, le roi Victor-Emmanuel avait refusé pour son cousin la Régence. Cette nouvelle diversement interprétée, donnait lieu, naturellement, à une foule de commentaires et à des suppositions en confirmant, par la note suivante, les conseils donnés au roi de Sardaigne. Voici la note en question qui a paru dans le Moniteur de samedi dernier:

"Les assemblées des divers Etats de l'Italie centrale se sont entendues pour offrir la Régence au prince de Carignan. Cette résolution est regrettable en présence de la prochaine réunion d'un congrès européen appelé à délibérer sur les affaires d'Italie, car elle tend à préjuger les questions qui doivent y être traitées."

Vous voyez que l'on est loin de cette liberté qui devait être laissée aux Italiens de décider eux-mêmes de leur sort, et on tient à se rapprocher de plus en plus des bases du traité de Villafranca et du plan de la fameuse lettre de l'empereur-Napoléon au roi de Sardaigne, c'est-à-dire que le gouvernement impérial persiste plus que jamais dans l'idée de la restauration des ducs de Toscane et de Parme. Mais il est curieux de voir avec quelle insouciance on tient compte à l'Italie centrale de l'esprit d'ordre qu'elle a montré depuis que les peuples ont été livrés à eux-mêmes. Le prince de Carignan a fait à la députation la réponse suivante:

"Je suis profondément ému, et je remercie les assemblées et les peuples de l'Italie centrale qui m'ont donné une aussi grande preuve de confiance; je l'attribue plus à leur dévotion au roi et aux sentiments non seulement libéraux et nationaux, mais d'ordre et monarchiques dont ils sont animés, qu'à mon mérite.

"Les puissances des conseils, des raisons de convenance et la politique en vue du prochain Congrès m'empêchent, à mon grand regret, de me rendre au milieu de vous et d'y exercer mon mandat.

"Cette abstention et ce sacrifice seront plutôt utiles à la patrie commune; cependant, j'ai cru faire un acte de grand intérêt pour les peuples de l'Italie centrale, en leur désignant le commandeur Buoncompagni pour régent.

"Remerciez ces populations; dites leur que leur persévérance et leur conduite ont mérité les sympathies de l'Europe; qu'elles pourront toujours compter sur le roi qui soutiendra leurs vœux et n'abandonnera pas ceux qui se sont confiés à lui avec tant de loyauté."

M. Buoncompagni avait accepté le mandat et il était résolu qu'il devait partir dans le plus bref délai pour Florence. Le choix de cet homme d'Etat pour une mission aussi délicate était excellent. M. Buoncompagni qui avait été un des membres les plus actifs et les plus éclairés de la politique italienne dans le sens des généreuses idées au secours desquelles la France était venue, il avait en outre été commissaire du gouvernement piémontais en Toscane, pendant la dictature provisoire du roi Victor-Emmanuel, et il avait laissé d'excellents souvenirs de son administration. Mais le nouveau mandat qu'on lui confiait impliquait trop ouvertement la solution du principe de l'annexion définitive que l'on avait voulu écarter en conseillant au prince de Carignan de ne point accepter la Régence. Aussi n'ai-je point été surpris en lisant hier matin dans le Constitutionnel, organe semi-officiel du gouvernement français l'article suivant:

"L'opinion publique s'est vivement préoccupée d'un nouvel incident de la question et compliquant l'Italie centrale. Le prince de Carignan, ayant refusé la régence qui lui avait été déférée par le vote presque unanime des assemblées des divers Etats, avait cru devoir déléguer à M. Buoncompagni les pouvoirs qu'il déclinait pour lui-même.

"On se souvient que M. Buoncompagni avait rempli une mission importante à Florence, en qualité de commissaire du roi de Sardaigne, et l'autorité qu'il s'était acquise par sa fermeté et sa sagesse avait pu inspirer à S. A. R. la pensée qu'il serait à même, mieux que tout autre, de contribuer au maintien de l'ordre.

"Mais cette délégation ne pouvait être sérieusement efficace. Sans avoir les avantages de la régence du prince, elle en avait les inconvénients. Elle préjugeait les questions et empiétait ainsi sur la compétence du congrès.

"Nous ne sommes donc pas étonné d'apprendre que la France, fidèle aux principes de sa politique, après avoir conseillé au cabinet de Turin de décliner la régence offerte directement au prince de Carignan, l'ait engagé à repousser l'expédient de la régence déléguée à M. Buoncompagni.

"Il ne faut voir dans ce nouveau conseil qu'un témoignage de plus de la sollicitude de l'empereur pour la cause italienne triomphante sur les champs de bataille, et ne relevant plus aujourd'hui que de l'arbitrage européen."

Je ne saurais affirmer si les peuples de l'Italie verront dans tout cela un "nouveau témoignage de la sollicitude de l'empereur pour la cause italienne"; mais ils y verront une entrave à la libre expression de leurs vœux, et un manquement aux engagements pris envers eux.

Voilà où en est la question italienne; vous voyez qu'elle n'a pas beaucoup avancé, malgré tout le bruit, tout l'éclat qui se sont produits autour d'elle, et malgré les efforts faits pour arriver à un résultat. En tout cas, des faits récents on peut tirer cette singulière conclusion que c'est pour la première fois qu'on refuse à un peuple de se laisser gouverner, et qu'on ourdissent chez lui les éléments révolutionnaires. En effet, les Italiens demandent à clore leur révolution, et on leur répond: vivez à l'état révolutionnaire jusqu'à ce que l'Europe ait décidé.

Or, quoiqu'on en dise, l'Europe n'est pas près de se décider. Le congrès est résolu en principe; il est bien entendu également qu'il aura lieu à Paris, sur la demande même de l'empereur d'Autriche, dit-on; mais toutes les adhésions ne sont pas encore arrivées; on attend toujours celles de l'Angleterre avec qui on négocie très activement, mais le cabinet anglais, hier encore était moins décidé que jamais à prendre part au congrès. On attend ses hésitations, ou va jusqu'à dire son refus, aux derniers incidents dont je viens de vous retracer l'historique. Dans l'intérêt de l'Italie à laquelle l'Angleterre se montre si sympathique, il serait à souhaiter que le cabinet de Londres ne mît pas d'entraves et de retards à la réunion du congrès, puisque c'est le congrès seul qui doit prononcer sur le sort de l'Italie. Attendons.

L'attitude de l'Angleterre, en ce moment, inspire des inquiétudes et des mécontentements en Europe, non seulement dans la question italienne, mais dans beaucoup d'autres questions, et le mot général est que cela finira mal. Une brochure assez remarquable de M. Louis Jourdan, intitulé "la Guerre à l'Anglais" bien faite avec beaucoup de rapports, mais qui manque de justesse dans quelques appréciations, a obtenu un grand succès et qui répond assez aux préoccupations générales relativement à l'Angleterre. Cette brochure, je me hâte de l'ajouter, est plutôt un appel à la paix qu'à la guerre, mais à la condition que l'Angleterre modifiera sa politique hostile.

Le différend qui paraît se grossir entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, relativement à l'affaire de San Juan a ajouté à ces mécontentements à peu près universels. Je puis vous assurer que toutes les sympathies sont pour nous.

Aucune nouvelle encore des hostilités entre l'Espagne et le Maroc. L'Espagne continue toujours ses armements sur un pied formidable. L'enthousiasme grandit chaque jour. L'Espagne a retrouvé son énergie des temps passés; l'argent lui arrive de tous côtés et des cendres de ce pays que l'on croyait mort sortent des flammes nouvelles. On se demande où l'Espagne trouve tout à coup tant d'hommes, tant de vaisseaux. Le patriotisme est capable de tout: il ressuscite les morts. L'Espagne le prouve. Tant mieux! que l'Espagne s'élève encore une fois au rang de grande nation. Ce sera un poids de plus à apporter dans la balance des intérêts européens.

Un engagement assez important a eu lieu dans la baie de Tourane entre les forces françaises et les Annamites. Ces derniers ont essuyé une défaite complète. Les troupes franco-espagnoles ont déployé une vigueur remarquable; cette victoire leur a coûté quarante blessés et dix morts. Les corps qui ont pris part à cette action étaient commandés par le capitaine de vaisseau Reynaud, le chef de bataillon Brenchie, le lieutenant colonel d'infanterie de marine Reybaud; le colonel espagnol Lanzarote. C'est un très brillant fait d'armes habilement conduit par le vice-amiral Rigault de Genouilly qui commandait en chef. Si l'on croit certains bruits, on blâmerait en haut lieu cette attaque, malgré son heureux résultat. Pourquoi? Je l'ignore encore; si je parviens à le savoir, je vous le dirai.

Je vous ai annoncé la saisie de la brochure de M. Montalembert. Il paraît qu'aucune poursuite ne sera dirigée contre lui. On s'est borné à cela, comme on avait fait déjà du livre de M. Edmond About sur la question romaine, sauf à aller au-delà. Les sévérités du parquet et du ministère recommencent de plus belle contre la presse. Avant-hier on a saisi un livre de M. Vacherot intitulé la Démocratie; le même jour on a saisi également une brochure de M. Emile de Girardin, Napoléon III devant l'Europe. Cette dernière n'a pas même eu le temps d'aller chez l'éditeur; elle a été saisie chez l'imprimeur. Je vous dois à cet égard quelques renseignements qui vous expliqueront comment les choses ont pu se passer de la sorte. Aux termes de la législation qui régit la librairie et l'imprimerie, tout imprimeur doit déposer, avant de laisser sortir de ses ateliers une brochure, deux exemplaires de ladite brochure au Parquet du Procureur impérial. Si dans les 24 heures, heure pour heure, aucun ordre contraire ne lui a été donné, l'imprimeur peut livrer l'œuvre à l'éditeur. Mais pendant ces 24 heures le Procureur impérial a le droit d'interdire la mise en vente—c'est ce qui vient d'avoir lieu pour la brochure de M. E de Girardin. Il ne faut pas croire que cet examen préalable du Procureur impérial empêche les poursuites ultérieures; l'auteur demeure toujours sous le coup de ces poursuites, lui, l'éditeur et l'imprimeur. La censure française a donc des droits rétroactifs qui impriment une crainte perpétuelle. Cette manière de procéder et les faits qui viennent de se passer commandent aux éditeurs et aux imprimeurs une circonspection très grande. Je sais un écrivain qui n'a pu trouver, ces jours derniers, à publier une brochure tant soit peu libérale sur l'Italie. Tantôt ce sont les éditeurs qui s'y sont refusés net; tantôt ce sont les imprimeurs qui se sont récusés, même après engagement pris par les éditeurs.

Un journal de Laval, l'Indépendant de l'Ouest vient de recevoir un avertissement basé sur ce considérant "que dans cet article le gouvernement est accusé d'avoir pour les journaux que l'auteur appelle les organes de la révolution, une tolérance formant un singulier contraste avec la sévérité déployée depuis quelque temps contre ceux qu'il appelle les organes du catholicisme; de sévir contre ceux qui défendent les droits du Pape et de se montrer très tolérant envers ceux qui les attaquent, etc. etc."

L'Indépendant de l'Ouest faisait allusion dans l'article dont il s'agit aux récents avertissements qui ont frappé l'Univers, le Correspondant et l'Ami de la Religion. Je n'insisterai à ce propos que sur un point; c'est que la circulaire de M. le ministre de l'intérieur publiée, il y a deux mois et demi sur l'interprétation à donner au décret qui régit la presse, admettait d'une façon pleine et entière, le droit qu'ont les journaux de discuter et de critiquer les actes du gouvernement. Vous voyez ce que l'on gagne à le faire. Ce sera un procès toujours perdu devant le zèle des fonctionnaires qui ont besoin d'avancement.

La mort a sévi cruellement, depuis quelque temps sur la presse. Trois journalistes également aimés et estimés dans des camps différents, MM. Paulin, directeur de l'Illustration, Amédée Renée, récemment encore rédacteur en chef du Constitutionnel, et Lunn, rédacteur en chef de l'Union ont quitté ce monde emportant les regrets de leurs amis et l'estime de tous.

Les fêtes se multiplient à Compiègne, l'Impératrice vient de jouer une comédie en trois actes écrite exprès pour la circonstance par M. Octave Feuillet qui a suivi toutes les répétitions avec le soin d'un auteur et le zèle d'un courtisan. Que l'Impératrice ait été plus grande comédienne que Mlle Mars, c'est ce que tout l'auditoire est convenu de proclamer. Le décor qui représentait un paysage de Watteau était naturel, la scène était donc couverte de fleurs, d'arbustes et d'arbres vrais. Ce devait être un effet charmant, et ce que je crois aisément, c'est que l'Impératrice qui avait daigné descendre au simple rang d'une comtesse était éblouissante de beauté et de diamants. Les autres principaux rôles de la pièce étaient remplis par la comtesse de Fézé, et par MM. de Metternich et de Talleyrand. La pièce impériale de M. Octave Feuillet ne sera point imprimée.—Tous les manuscrits de rôle ont été anéantis, l'Impératrice n'a conservé que le manuscrit écrit pour elle de la main de M. Octave Feuillet. Hélas! Marie Antoinette se déguisait en bergère au Trianon, et y jouait des pastorales au naturel. Je n'aime pas ces passe-temps de la part de souveraines; il est vrai que Louis XIV dansait dans les ballets sur le théâtre de Versailles; mais il y a mieux à faire pour des rois, des reines et des impératrices que de danser des sarabandes, traire du lait aux vaches et jouer les marivaudages de M. Feuillet. Les temps sont plus graves aujourd'hui. Il est fâcheux qu'il ne se trouve pas des amis assez sincères de l'Empereur pour le lui dire. Il serait homme à les comprendre et à leur pardonner leur franchise.

XAVIER EYMA.

Une nouvelle grave nous arrive aujourd'hui! Garibaldi résigne son commandement et se retire dans l'île de Sardaigne.—Est-ce dégoût de sa part? Cette résolution cache-t-elle une tactique? La presse italienne n'osa voix unanime déclare ne vouloir accepter aucune confédération qui aurait pour but la restauration des ducs, et dans laquelle entreraient le Pape et l'Autriche.

Les nouvelles d'aujourd'hui ont un caractère inquiétant; elles semblent indiquer que tout est remis en question dans la Péninsule. L'horizon est sombre de ce côté et du côté de l'Angleterre.

X. E.

Décédé hier à 4 heures du matin, à l'âge de 8 ans et trois mois, Louise Laurea DUBERALLE, fille de Théodule Dubéralle et D. Anastasie Catoir. Les amis et connaissances des deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, à 3 heures et demie. Le corps est exposé chez ses parents, rue Dumaine, entre St-Claude et Tremé.

De la part de ses parents.

LE PRIX DES MACHINES A COUDRE.
(Communiqué.)
A Messieurs, Messieurs,
VICKSBURG, 30 novembre 1859.

MM. les Rédacteurs—J'ai remarqué dans votre journal du [illegible] courant, un communiqué écrit par un M. Bennett, concernant la marche suivie par le comité des machines à l'exposition de l'Etat du Mississipi.

[illegible]

Les faits qui précèdent ont la vérité à une connaissance. Relativement à ce qui concerne ce qui a été dit au sujet de MM. Poole et Steward, ils auront à répondre pour eux-mêmes. Je ne puis en être responsable.

J. R. FRANCIS,
O. WILLIAMS.

P. S.—Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai vu M. Charles Williams, du comité de la machine, chef du chemin de fer du Sud et membre du comité.

Il a mis sa signature à ce qui est ci-dessus, disant qu'il peut en répondre ce que j'ai écrit.

Votre, &c.,
JOHN R. FRANCIS.

THEO. FROIS
131....RUE DU CANAL....131
MAISON TOURO.

SOIERIES RICHES,
HAUTES NOUVEAUTÉS.

Robes de soie double jupe, à cinq volants;
Bayadères brochées;
Soieries brochées à bouquets, à carreaux, à raies;
Moires antiques, noires et en couleur;
Un magnifique assortiment de robes double jupe, en velours, à damier et à fleurs, et ...
ROBES-FOULARDS imprimées et rideaux de ... à double jupe et à la yarde, ...

Soieries noires, à très bon marché.

MANTEAUX,
CHALES.
SORTIES DE BAL.

Manteaux en velours, de drap et en soie noire, de tous genres, depuis l'algérien simple jusqu'au burnous simple;
Un lot d'élégantes sorties d'opéra;
Châles cachemires brochés;
Tartans à fond blanc ...;
Châles cachemires à raies;
Châles nous-... en étoffe épinglé;
Châles doubles à carreaux, ...;
Châles longs, en laine.

ROBES barège anglais, toutes couleurs, double jupe, à volants et à la yarde; barège français et crêpe, dans toutes les nuances, pour promenades et soirées.

Mérinos pour robes, Cachemires unis et à carreaux, étoffes en poil de chèvre et en "mohair."
Aussi, un assortiment de choix de "Chales."
Mousselines de laine unies et imprimées; un fort lot de robes mousselines de laine, d'une impression très riche; vêtements d'enfants, piqués, basquins, corsages, robes de baptême et manteaux.
Broderies, dentelles, cols, ... bonneterie, gants, toiles d'Irlande, toiles damassées.—Rideaux de dentelle et mousseline, dames, soie et laine, et tout laine.
Tous les articles de consommation de famille.
Lundi 5 décembre, OUVERTURE d'un lot de Popelines Grisailles et en couleur. Robes et bonnets de baptême, pour enfants.

Costumes de Bal.
MME GIROUX, 112, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, informe ses dames ... [illegible]

Chambres garnies à louer. ...
Chambres garnies à louer. ...

Vermifuge de Bryan. Par le Squire Jones. ... J WRIGHT & Co, agence générale, 21 et 151 rue de Chartres.

AVIS. Les catalogues pour la grande vente à l'encan de cigares de choix de la Havane ... C A LEVY, Jr & Co, No 31 rue des Magasins.

Nous sommes en hiver!
Pour prévenir les effets du froid, il faut seulement s'adresser au
Grand magasin de Vêtements de
ALFRED MUNROE & CO,
AU STORY BUILDING,
Encoignure Camp et Commune,
Et y choisir les articles convenables. On y trouvera:

PARDESSUS	de $7 00@$60 00
HABITS de tous les jours	$7 50@$35 00
REDINGOTES de drap	$13 00@$35 00
PANTALONS noirs	$3 50@$12 00
GILETS de dessous, gilets de dessus	$3 50@$12 00
CHEMISES de peau et caleçons	75@$3 50
CHEMISES devant toile	$1 00@$2 50

GANTS—tous les genres et qualités,
CHAUSSONS—toutes les qualités,
MOUCHOIRS—toutes les qualités,
CRAVATES, écharpes, noeuds et tout ce qu'il faut pour la garde-robe d'un gentleman,
CHALES, couvertures de voyage, etc,
MALLES, valises, sacs de voyage,
PARAPLUIES, etc, etc, etc.
ALFRED MUNROE & CO, Story Building

Aux victimes de l'incendie.
Les personnes qui ont besoin de secours sont priées de s'adresser au comité chargé de distribuer les fonds. ... [illegible]

Foyer Maçonnique No 44. ... VALENTIN WEBER, Secrétaire.

Petite maison à louer. ... W F Chapman ...

Reçu par le Cumberland. Ancienne maison P. DELCROIX, 109 Rue de Chartres 109
PAPIERS PEINTS!
A bon marché! A bon marché! ...
OUVRAGE GARANTI. ... HENRY HABERT.

Accoucheuse. Mlle P. EYACHTHE ... [illegible]

POMMES DE TERRE ... [illegible]

AU GRAND BAZAR DES MENAGES. B. DURAND.
[illegible]
Vases et objets d'art en porcelaine et bronze, Garnitures de cheminée, Lampes Modérateurs riches et autres, Bronzes, Pour chambres à coucher, Verres d'eau ..., Cabinets à ouvrage, Jardinières, ... &c. &c. &c.
[illegible]

Joseph Angiaire, Chirurgien Dentiste, rue Royale, 245, (entre Ste. Anne et Dumaine.)

Section de Bals et d'Opéra. GIQUEL & JAMISON, 16 et 18, rue de Chartres. ...

Importation directe de Paris. ... EDOUARD GUILLOT ...

Demande de Nourrice. ...
AVIS AU PUBLIC. ... V. M. LEDOYEN ...
AUX NOTAIRES. ... PAULIN BUREL ...
PAULIN BUREL, Marchand d'articles de Bureau, Imprimeur et Relieur, No 37, rue de Chartres. ...
Prime de Récompense ... Mme M. R. PRITCHARD.

NOUVEAU DEBALLAGE DE BELLES MARCHANDISES A POSITIVEMENT Grand bon marché. LUCAS & MASSON. ...

Demande de Nourrice. ... Demande d'un commis pharmacien. ... Demande de Cuisinière. ... Nourrice. ...

CONFECTIONS POUR JEUNES FILLES. ... J. LEVOIS & Co, Encoignure Canal et Bourbon.
Confections pour Dames. MODELES NOUVEAUX. ... J. LEVOIS & Co.
BRODERIES AVANTAGEUSES. ... J. LEVOIS & Co.
Chemises pour Dames. ... J. LEVOIS & Co.

LE Dr BEAUREGARD, chirurgien-dentiste ...

Aux Habitants sucriers. ... VALERY LANDRY.
SCRIP. ... L. A. FINLEY, No 116, rue de la Commune.
Magasin de Modes. ...
BIJOUTERIE NOUVELLE, RUE DU CANAL, ... OUVERTURE AU No 60 ... W. A. WILSON.
NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES. Manufacturés à New York et à la Nlle Orléans, par des ouvriers français. MARTIN-KLEIN, tapissier, No 91, RUE ROYALE, Entre Saint-Louis et Conti. ...
MAISON E. GUITTARD. Encoignure Ste Anne et Royale. NOUVELLES MARCHANDISES EXCESSIVEMENT BON MARCHÉ!!!
MINIATURES SUR IVOIRE. ...
FONDS à placer sur BILLETS, 150, rue BOURBON.
DAWSON & Co. Nos 48 et 50, rue de Chartres. ...
SPECIALITÉS du Dr VERGE. ...
ERNEST TURPIN, ... Rue Vieille-Levée ...

Un milione di fucili per l'Italia Centrale. Sottoscrizione nazionale iniziata dal generale Garibaldi. AGLI ITALIANI. ... Nuova Orleans, 26 Nov. 1859.

A vendre pour cause de départ UNE BOULANGERIE. ...
TABLE-D'HOTE. MAISON COUDREAU, Rue Royale 86, ... entre St-Louis et Conti.
$50 de Récompense. ...
Conserves vos dents. J. A. CASADAVANT, ...
JOHN PETIT, Au Vieux Bassin. ...
MODES. Mme G. DAUPHIN, coin Bourbon et St Pierre. ...
Liquidation positive. ...
PIERRE DEVERGES ...
M. J. RIVET, NEGOCIANT EN GROS ET EN DETAIL, En Drogues, Médecines et Produits Chimiques, Parfumerie et articles de Toilette, Peintures, Huiles, Instruments de Chirurgie, Médecines brevetées françaises et anglaises, &c. &c., 64, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, Nouvelle-Orléans.
C. A. BARRIÈRE & BRO. ... LINGERIE, ...

MACHINES A COUDRE DE LADD, WEBSTER & Co, POUR LES FAMILLES ET LES MANUFACTURES. ... E. KINTGRAFF, agent, No 16, rue St Charles, au premier.
BUREAU DE L'AGENCE DU SOUTHERN PACIFIC RAIL ROAD. ...
COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS. 5 décembre 1859. ... R. O. J. TEBDALE, Trésorier.
VENTE A L'AMIABLE. F. PICCHI ...
Machines à vapeur. ... P LIONEL & FILS.
THEODORE DANZIGER. ... 300 Magnifiques Manteaux ...
CARROLLTON STORES. ... GRAND SACRIFICE! Sacrifice de marchandises sèches. ...
Un grand envoi de MANTEAUX BURNOUS ET CHALES ... U LABOUSSINI & Co.
Mme AUBÉ, accoucheuse ...
A vendre ou à louer ... W. F. CHAPMAN.
COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU TEXAS DE LA NLLE-ORLEANS. ... A. M. GENTRY, Président.
Banque d'Amérique. ...
JOUETS CAOUTCHOUC. ROUSSET & BENIN. ...
Moniteur de la Flotte. ...

LOTERIE A NOMBRE SIMPLE DE WOOD, EDDY & Co. GROS LOT, $100,000. ...
POYDRAS MARKET RED STORE. Gants de peau!! ... Grand sacrifice, ... MACOU FRERES & Cie. ...
ARGENTERIE MASSIVE. HENDERSON & GAINES, No 163, rue du Canal. ...
MAISON J. VINCENT. ...
GRAND DEBALLAGE. BODET & GUEYDAN ... MAISON ROUGE No 1 ...
PIANOS ... A. PERIER ...
MARCHANDISES SECHES ...
VINS FINS DE CHAMPAGNE ...
BARGAINS BARGAINS! ...
A louer ou à vendre. ...